



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2402

Approbation et autorisation de signature d'un avenant à la convention d'investissement signée le 6 octobre 2015 avec la Fondation de l'Armée du Salut - Arche de Noé, sise 5 rue Félicité à Lyon 7e

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINI, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2402 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION D'INVESTISSEMENT SIGNEE LE 6 OCTOBRE 2015 AVEC LA FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT - ARCHE DE NOE, SISE 5 RUE FELISSENT A LYON 7E (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1377 du 28 septembre 2015, vous avez approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement de 73 710 euros à la Fondation de l'Armée du Salut - Arche de Noé, 5 rue Féliссent à Lyon 7^e, pour la création d'un lieu d'accueil enfants-parents.

Cette participation financière permettra la réalisation de travaux de désamiantage, rénovation et mise aux normes pour accueillir des enfants de moins de trois ans et leurs parents, ainsi que la création d'un passage entre les locaux actuels de l'Arche de Noé et le nouveau lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) par une cour attenante, l'acquisition de mobiliers adaptés et le renouvellement de jeux. Le local concerné couvre une surface d'environ 80 m².

Une convention d'investissement avait alors été signée le 6 octobre 2015, portant échéance au 30 novembre 2016.

A ce jour, et pour des raisons internes à la Fondation, les travaux d'investissements n'ont pas pu débuter dans les délais prévus ; il s'avère donc nécessaire de prolonger jusqu'au 30 novembre 2017 la durée de cette convention d'investissement.

Vu la délibération n° 2015/1377 du 28 septembre 2015 ;

Vu la convention signée le 6 octobre 2015 entre la Ville de Lyon et la Fondation de l'Armée du Salut – Arche de Noé ;

Vu ledit avenant ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. L'avenant à la convention d'application d'investissement n° 5 du 6 octobre 2015 susvisé, établi entre la Ville de Lyon et la Fondation de l'Armée du Salut – Arche de Noé, est approuvé.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Anne BRUGNERA